

Le 30 avril 2025,

Communiqué de presse



Ça y est ! La nouvelle Charte du Parc naturel régional du Verdon officiellement signée !

Nous l'attendions avec impatience : le Premier ministre a officiellement signé le décret de renouvellement de la Charte du Parc naturel régional du Verdon, marquant l'aboutissement d'un travail de six années mené, sous l'égide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec rigueur et conviction par les élus, les partenaires, acteurs du territoire et les habitants. Ce décret, publié au *Journal Officiel* ce 28 avril 2025, confirme le nouveau classement du Parc pour la période 2025-2040.

Depuis 2019, le territoire du Verdon s'est engagé dans une vaste démarche de révision de sa Charte. À travers études, concertations et ateliers, les enjeux majeurs de ces quinze prochaines années ont été identifiés : adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles (eau, forêt, biodiversité), lutte contre l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels. Les problématiques d'accès au logement ou au foncier, de mobilité, de maintien des services et des commerces de proximité, ou d'accès à la culture ont aussi été au cœur des débats.

La nouvelle Charte porte des objectifs ambitieux et partagés : faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux, gérer nos biens communs de manière concertée, et viser un développement équilibré du territoire.

Entre avril et août 2024, les 59 communes concernées ont délibéré : 44 des 46 communes initialement classées ont confirmé leur engagement, 10 nouvelles ont rejoint la démarche (voir ci-après la liste complète des communes). Les 6 intercommunalités, les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var, ainsi que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont validé la nouvelle Charte et son périmètre, permettant ainsi sa transmission pour signature au Premier ministre.

C'est maintenant chose faite ! Ce renouvellement du label "Parc naturel régional" vient consacrer une dynamique collective forte ! Un grand merci à l'ensemble des acteurs, partenaires, élus, habitants et agents du territoire qui, par leur engagement tout au long de ces six années, ont contribué à faire de cette nouvelle Charte un projet collectif, ambitieux et porteur d'avenir pour le Verdon.

Territoire du nouveau périmètre du Parc naturel régional du Verdon

Les communes des Alpes-de-Haute-Provence : Allemagne-en-Provence, Allons, Angles, Blieux, Brunet, Castellane, Demandolx, Esparron-de-Verdon, Estoublon, La Garde, Lambruisse, La Mûre-Argens, La Palud-sur-Verdon, Majastres, Montagnac-Montpezat, Moriez, Moustiers-Sainte-Marie, Peyroules, Puimoisson, Quinson, Riez, Rougon, Roumoules, Saint-André-les-Alpes, Sainte-Croix du Verdon, Saint-Julien du Verdon, Saint-Jurs, Saint-Laurent du Verdon, Saint-Martin-de-Brômes, Senez, Soleilhas, Valensole ;

Les communes du Var : Aiguines, Artignosc-sur-Verdon, Aups, Bargème, Bauduen, Brenon, Châteauvieux, Comps-sur-Artuby, Ginasservis, La Bastide, La Martre, La Verdière, Le Bourguet, Les Salles-sur-Verdon, Moissac-Bellevue, Régusse, Saint-Julien le Montagnier, Tourtour, Trigance, Vérignon, Villecroze, Vinon-sur-Verdon.

Label'Fête : une grande célébration prévue le 5 octobre 2025



Pour célébrer ce renouvellement du label et de la Charte, le Parc naturel régional du Verdon organise Label'Fête le dimanche 5 octobre 2025 au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie. Cet événement festif réunira habitants, partenaires, élus et curieux autour d'ateliers, balades, animations, spectacles et baléti. Une belle occasion de (re)découvrir les missions du Parc, d'échanger avec ses acteurs, de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure et de partager un moment convivial autour d'un projet de territoire ambitieux et durable.

Notez la date : 5 octobre 2025 – Plus d'informations à venir sur le site du Parc et ses réseaux sociaux.

Contacts au Parc naturel régional du Verdon :

Suzanne Gioanni, co-directrice - sgioanni@parcduverdon.fr

Marlène Economidès, chargée de communication - meconomides@parcduverdon.fr

Maison du Parc – Domaine de Valx – 04 360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00 www.parcduverdon.fr